# Infos BAC

Bulletin d'informations du Bassin d'Alimentation des Captages

de Saint-Maclou-la-Brière et Angerville-Bailleul



Pour tous renseignements concernant le Bassin d'Alimentation des Captages (BAC) d'Angerville-Bailleul et Saint-Maclou-la-Brière

Gaëtan Degrumelle, animateur protection de la ressource en eau, et Mélanie BROUTIN, animatrice hydraulique douce se tiennent à votre disposition.

Tél.: 02 32 84 00 35 g.degrumelle@cauxseine.fr



Plusieurs captages au sein de Caux Seine agglo sont identifiés comme prioritaires « Grenelle » en raison de leurs fortes problématiques (turbidité, nitrates, pesticides).

Les captages d'Angerville-Bailleul et de Saint-Maclou-la-Brière sont concernés par ces 3 problématiques. Au cours de l'hiver 2019-2020, la principale problématique du captage d'Angerville-Bailleul a été la **turbidité.** 

La norme réglementaire à ne pas dépasser pour que l'eau soit de bonne qualité est 1 NTU. Le taux de turbidité au captage à régulièrement atteint 30 NTU, sur la période de septembre à mars 2020, provoquant la fermeture temporaire du captage d'Angerville-Bailleul.

Dans le cadre de ces captages « Grenelle », un programme d'actions est mis en place sur le BAC d'Angerville / Saint-Maclou afin de préserver la ressource en eau. Ces actions sont financées en partie par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN), Caux Seine agglo et ses partenaires.

Pour tous renseignements sur les actions évoquées dans cet infos BAC, n'hésitez pas à prendre contact avec l'animateur BAC, Gaëtan DEGRUMELLE. 02 32 84 00 35 - g.degrumelle@cauxseine.fr





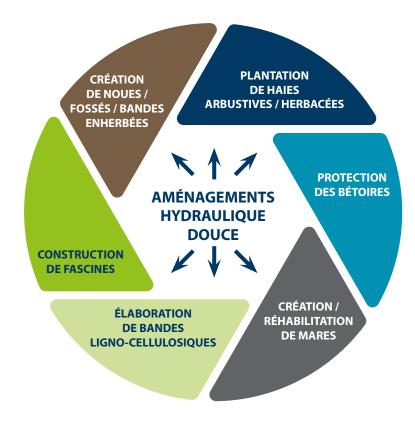


### L'HYDRAULIQUE DOUCE

### Objectif principal de l'hydraulique douce :

favoriser l'infiltration et la filtration pour limiter le ruissellement, ralentir les écoulements et réduire la turbidité ainsi que la présence de produits phytosanitaires dans l'eau souterraine.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter Mélanie BROUTIN, animatrice hydraulique douce, par téléphone au 07.89.06.70.18 ou par mail à l'adresse suivante : m.broutin@cauxseine.fr



2018 Août 2020

Rencontre avec les exploitants agricoles du BAC favorables à la mise en place d'aménagements d'hydraulique douce (HD)

Lancement des travaux d'aménagements HD

Poursuite des rencontres avec les exploitants agricoles du BAC

Poursuite des travaux d'aménagements HD

Automne 2020

Poursuite des rencontres avec les exploitants agricoles du BAC

Poursuite des travaux d'aménagements HD

### LES INTERCULTURES

La couverture hivernale des sols en interculture est devenue obligatoire en 2012 pour toutes les parcelles situées en zone vulnérable, une mesure qui concerne

- Favoriser la vie du sol
- Éviter la compaction des sols nus
- Augmenter la matière organique du sol
- Limiter la battance, le ruissellement et l'érosion
- Favoriser le développement de la faune sauvage
- Créer un mulch
- Permettre d'allonger la rotation
- Enrichir le sol en azote et en soufre
- 55 % des surfaces agricoles françaises (notamment l'intégralité de la Seine-Maritime). Le choix de faire des couverts a des objectifs divers tels que :
  - Absorber les éléments fertilisants du sol
  - Fixer les pesticides et activer leur dégradation

### **SUIVIS INDIVIDUELS**

Depuis plusieurs années, Caux Seine agglo, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) propose aux exploitants volontaires des accompagnements individuels. Ces derniers visent à faire le point sur les pratiques, identifier les points forts et les points d'amélioration à l'échelle de l'exploitation (ateliers grandes cultures ET ateliers élevages).

Ces suivis viennent s'intégrer dans l'animation du programme d'actions à l'échelle du Bassin d'Alimentation des Captages (BAC) en faveur de la reconquête de la qualité de l'eau souterraine.

Trois suivis différents et parfois complémentaires sont proposés. À noter, l'ensemble de ces suivis sont pris en charge à hauteur de 100% par les collectivités, l'Organisme Professionnel Agricole partenaire (OPA) et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

### CICC

# Conseil Individuel dans un Cadre Collectif Outil de diagnostic et de suivi de mes pratiques agronomiques et phytosanitaires

#### **OBJECTIFS**

- Faire le bilan sur les pratiques agronomiques et phytosanitaires en grandes cultures.
- Renforce l'autonomie à la décision.
- Profiter d'un conseil individualisé.
- S'intégrer dans un réseau.
- Favoriser une agriculture compatible et pérenne avec la préservation de la ressource en eau.

### LES GRANDES ÉTAPES?

- Diagnostic de l'exploitation et des pratiques.
- Mise en évidence des points forts et des améliorations possibles.
- Calcul des IFT (Indicateur de Fréquence des Traitements phytosanitaires).
- Élaboration d'une feuille de route personnalisé avec des axes de travail spécifiques.
- 2 visites annuelles par an (visites supplémentaires possibles).
- Bilan à chaque fin de saison culturale.

### TEMPS ET FORME D'ENGAGEMENT?

- Engagement sur 3 ans de suivis.
- Signature d'une lettre d'engagement.
- Prise en charge financière à 100 % (AESN, OPA, collectivité).

### **QUI PEUT M'ACCOMPAGNER?**













# Présentation cellule protection de la ressource



### Gaëtan DEGRUMELLE,

Coordinateur cellule protection de la ressource.

Animateur BAC d'Angerville-Bailleul / Saint-Maclou-la-Brière et de Norville Tél.: 02.32.84.00.35

E-mail: g.degrumelle@cauxseine.fr



### Mélanie BROUTIN,

Nouvelle animatrice hydraulique douce depuis le 1º Décembre 2019. Tél.: 02.32.84.00.35 E-mail: m.broutin@cauxseine.fr



# Abdessamad EL KADIRI,

Nouvel animateur BAC de Notre-Damede-Gravenchon et de Becquet-Gruchet depuis le 27 Janvier 2020. Tél.: 02.32.84.00.35

E-mail: a.elkadiri@cauxseine.fr



### Julie DOMAINE,

Nouvelle animatrice BAC de Fauvilleen-Caux et de Maulévrier / Montmeiller depuis le 8 Janvier 2020. Tél.: 02.32.84.00.35 E-mail: i.domaine@cauxseine.fr

Caux Seine agglo Maison de l'intercommunalité Allée du Catillon BP 20062

76170 Lillebonne Tél.: 02 32 84 40 40 Fax: 02 32 84 40 41



### Suivi Herbe

### Outil de diagnostic et de suivi de mes pratiques sur mes prairies

### **OBJECTIFS**

- Faire le bilan sur la conduite des prairies pour mon élevage.
- Favoriser le maintien et l'implantation des prairies.
- Renforcer les connaissances du fonctionnement de la prairie.
- Renforcer l'autonomie alimentaire et diminuer les coûts de production.
- Renforcer l'autonomie à la décision.
- Profiter d'un conseil individualisé à « la carte ».
- S'intégrer dans un réseau.
- Favoriser une agriculture compatible et pérenne avec la préservation de la ressource en eau.

### LES GRANDES ÉTAPES?

Diagnostic de l'exploitation et des pratiques sur la gestion des prairies.

- Mise en évidence des points forts et des améliorations possibles.
- Analyse d'herbe (UFL et Foliaire).
- Élaboration d'une feuille de route personnalisé avec des axes de travail spécifiques.
- 6 visites la première année / 4 visites les années suivantes.
- Bilan à chaque fin de saison culturale.

#### TEMPS ET FORME D'ENGAGEMENT?

- Engagement sur 1 an de suivis, renouvelable.
- Signature d'une lettre d'engagement.
- Prise en charge financière à 100 % (AESN, OPA, collectivité).

### **QUI PEUT M'ACCOMPAGNER?**





### Diag AA

### Diagnostic Autonomie Alimentaire Outil de diagnostic et de suivi de mes pratiques sur l'atelier élevage

#### **OBJECTIFS**

- Faire le bilan sur la conduite de l'atelier élevage.
- Évaluer les capacités d'autonomie alimentaire de l'exploitation.
- Mettre en évidence les gaspillages alimentaires.
- Favoriser le maintien et l'implantation des prairies.
- Prendre le recul sur le système.
- Renforcer l'autonomie (décisionnelle et fonctionnelle).
- Profiter d'un conseil individualisé à « la carte ».
- S'intégrer dans un réseau.
- Favoriser une agriculture compatible et pérenne avec la préservation de la ressource en eau.

### LES GRANDES ÉTAPES ?

- Diagnostic de l'exploitation et des pratiques sur l'ensemble de l'atelier élevage.
- Étude économique du système actuel.
- Réflexion sur les pistes d'amélioration (OPA + éleveurs).
- Simulation technico-économique.
- Élaboration d'une feuille de route personnalisée avec des axes de travail spécifiques.
- 2 à 4 visites.

### **TEMPS ET FORME D'ENGAGEMENT?**

- Engagement sur 1 an de diagnostic (poursuite avec un suivi herbe possible).
- Signature d'une lettre d'engagement.
- Prise en charge financière à 100 % (Agence de l'Eau Seine-Normandie, OPA, collectivité).

QUI PEUT M'ACCOMPAGNER?

